



TAXE D'APPRENTISSAGE ET PARTENARIATS

Les partenariats école/entreprise peuvent se fonder sur divers types d'échanges :

- Réalisation de missions au service des entreprises par les élèves en stages et projets
- Recrutement de jeunes diplômés
- Travaux de recherche développement
- Organisation ou co-organisation de conférences
- Formation continue
- Participation des entreprises à la formation par des interventions en formation
- Participation aux conseils de gestion de l'école

L'école participe également à des manifestations collectives organisées autour des problématiques environnementales au sein de divers secteurs professionnels.

Ces différents partenariats peuvent en outre être consolidés par le versement de taxe d'apprentissage à l'école.

TAXE D'APPRENTISSAGE ET PARTENARIATS > TAXE D'APPRENTISSAGE

L'école est habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage au barème pour les catégories B, et par cumul pour les catégories A et C

Désignez

L'ECOLE DES METIERS DE L'ENVIRONNEMENT – CAMPUS DE KER LANN – 35170 BRUZ
Comme bénéficiaire de votre versement auprès de votre Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage

Faites nous part de votre intention de versement de taxe d'apprentissage, afin d'être bien identifié parmi les partenaires de l'école.

Votre versement de taxe d'apprentissage est dédié :

▪ à 25% pour verser des bourses d'études aux élèves

Les bourses d'études que peut verser l'EME sur la base de la taxe d'apprentissage reçue sont d'autant plus décisives que les élèves n'ont pas accès aux bourses de l'éducation nationale.

Ces bourses EME sont attribuées en fonction des critères sociaux habituels.

Chaque année, entre 30 et 40 élèves bénéficient ainsi de bourses d'un montant compris entre 550 € et 1450 €.

▪ à 45% pour financer l'accompagnement des stages et projets pédagogiques

La taxe d'apprentissage permet à l'EME d'augmenter les moyens dévolus à l'accompagnement des stages et projets et d'améliorer la qualité du service aux entreprises : communication des offres de stages, accompagnement des élèves dans leurs missions, réalisation des enquêtes d'évaluations,....

▪ à 30% pour accompagner le développement des équipements de laboratoires et pilotes pédagogiques

Les programmes de formations incluent de très nombreuses séances de travaux pratiques. La taxe d'apprentissage reçue par l'EME, en numéraire ou en matériel, permet de faire évoluer l'équipement des laboratoires et hall technologique en accord avec les évolutions technologiques en cours.

TAXE D'APPRENTISSAGE ET PARTENARIATS > PRINCIPAUX PARTENAIRES ENTREPRISES

Le tableau suivant présente les principaux partenariats école entreprise entre 2000 et 2005

1. l'accueil régulier de stagiaires
2. l'emploi d'anciens élèves, en CDD ou CDI
3. l'intervention régulière en formation aux métiers d'ingénieur
4. la formation continue des salariés de la structure, en intra ou inter entreprises
5. les contrats de recherche développement ou les projets d'ingénierie confiés aux élèves
6. le versement de taxe d'apprentissage
7. la participation aux conseils

entreprise	plusieurs stages	embauche d'anciens élèves	intervention en formation	formation continue	projets d'études et recherche	Taxe d'apprentissage	participation au conseil
Les éco industries							
Algavi							
COVED							
Degremont							
Federec							
HPC Envirotec							
Lyonnaise des eaux							
ONDEO							
ONYX							
OTV							
SAUR							
SITA							
Socrematic							
Solvadis							
Veolia							
Des entreprises industrielles de tout secteur d'activité							
Airbus							
Aprochim							
EDF							
Entremont							
Envirobat							
Faurecia							
Glou Sanders							
Kaolins d'armor							
Lactalis							
Langlois chimie							
Nestlé							
PSA -Citröen							
RATP							
Renault							
Sagem							
THALES							
Total Fina							
Valéo							
Yves Rocher							
Des bureaux d'études							
AXE							
Bureau Veritas							
Cabinet Merlin							
2EMA							

TAXE D'APPRENTISSAGE ET PARTENARIATS > PRINCIPAUX PARTENAIRES COLLECTIFS

Club des éco entreprises de Bretagne

Ce club de la CCI de Rennes est en charge d'animer le réseau des éco-entreprises de Bretagne et de fédérer leurs démarches de reconnaissance. Entre autres, il organise leur représentation lors de diverses manifestations, comme le salon Pollutech.

Pole Cristal de Dinan.

Le Pôle Cristal est un centre de compétence technologique, à vocation régionale, ayant pour objet « l'accompagnement des entreprises de l'ouest dans la maîtrise des nouvelles technologies du froid industriel et de la climatisation, tout en assurant les économies d'énergies, et la protection de l'environnement ».

Association Envirobat

L'association réunit les principaux acteurs du secteur du bâtiment. Sa mission : promouvoir la qualité environnementale des bâtiments, par la mise en place d'opérations de communication, de formation, et de partage d'expérience.

Pôle productique Bretagne

L'EME adhère au Pôle Productique Bretagne, rejoignant ainsi les différents acteurs régionaux de la productique, notamment les laboratoires des principaux établissements du campus de Ker Lann, mais aussi les entreprises à l'origine du projet : PSA Peugeot-Citroën et et Legris SA.

Les performances des systèmes de production intègrent effectivement les aspects environnementaux.